

# LE BULLETIN

DE LA FRANCHISE & DES RESEAUX COMMERCIAUX

du groupe CHOISIR SA FRANCHISE | MARS 2012 | N°10

## Chef d'entreprise, pourquoi pas vous ?

ENFACE, l'Assureur à vos côtés

Qui a pensé pouvoir devenir un jour courtier en assurance sans expérience professionnelle préalable dans ce secteur ? C'est pourtant ce que propose le réseau de franchise **EnFace** (Entreprise Nationale des Franchisés de l'Assurance, du Crédit et de l'Épargne) à toute personne ambitieuse et autonome revendiquant un esprit d'entreprise, un sens du client et de l'écoute ! Pour relever le challenge, le réseau de franchise **EnFace** apporte, bien entendu, toute la formation technique (initiale et continue) nécessaire à l'exercice de l'activité et un soutien commercial et logistique sans ingérence fort appréciable, particulièrement pour les courtiers débutants.



### EnFace : le nouveau réseau de franchise d'assurance qui « assure » !

Le réseau de franchise **EnFace** est un réseau national de professionnels de l'assurance commercialisant des solutions en assurance spécialement conçues pour répondre aux besoins des particuliers. Apparu en 2011, le réseau **EnFace** s'appuie sur l'offre d'assurance de la société ECA-Assurances créée en 1995, une société de courtage spécialiste de l'assurance de particuliers et qui s'est développée sur Internet. Avec un réseau de 1000 courtiers répartis sur tout le territoire, plus de 70 000 adhérents et des partenaires solides (Areas, comeic, Swisslife, MPGS...), le groupe ECA-Assurances souhaite avec la franchise **EnFace** répondre de manière locale aux besoins d'assurance des particuliers.

Le réseau de franchise **EnFace** commercialise ainsi de multiple produits d'assurance : assurance de personnes (mutuelle santé, complémentaire santé, assurance décès, garantie accidents de la vie...), assurance de biens (assurance automobile, habitation...), assurance animaux. Des offres d'assurance spécialement conçues pour les familles aux offres exclusives pour les célibataires, il y en a pour tous les profils et tous les besoins !

A mi-chemin entre compagnie d'assurance et courtier indépendant, le réseau de franchise en assurance **EnFace** est plus innovant qu'une compagnie d'assurance classique et plus compétitif qu'un courtier en assurance isolé : il s'avère avantageux pour les particuliers qui bénéficient d'une offre commune d'assurance chez les différents courtiers du réseau, tout en continuant de bénéficier de la liberté de conseil de leur courtier détaillant.

Quant aux affiliés du réseau de franchise **EnFace**, ils bénéficient tout à la fois de l'expérience et des moyens du groupe ECA, et des avantages d'appartenir à un réseau bien structuré : logistique, image de marque, pouvoir de négociation auprès des grands assureurs, gestion relation client performante...

Pour décharger les franchisés de l'ensemble des tâches administratives ou logistiques liées à la vente des produits d'assurance et leur permettre d'avoir la meilleure efficacité commerciale possible, le réseau de franchise **EnFace** a mis au point des outils d'aide à la vente (dépliants, documentation, affiches...), des outils de gestion de la relation clientèle (infrastructure informatique : internet, extranet avec accès à un espace client 24h/24, 7j/7 pour enregistrer les contrats) et dispose d'une équipe de gestion répondant aux questions des clients et effectuant leurs opérations.

S'affilier au réseau de franchise **EnFace**, c'est être assuré d'exercer une activité à moindre coût (pas d'obligation de local) avec des perspectives de rémunérations attrayantes compte tenu du dynamisme du secteur et des capacités d'innovation du réseau **EnFace** permettant de décliner des offres d'assurance qui s'adaptent aux évolutions des besoins de la clientèle et aux spécificités de chacun.